



Hérault

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 22/04/2026

Salle du Conseil Municipal – Place Viala – 34660 COURNONTERRAL

Date de convocation : 16/04/2026

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

Quorum atteint

Présents (29) :

- Edith GUTIERREZ
- Richard RAMBLADO
- Sylvie VINCENT
- Jean-Philip GORGET
- Nathalie LOZZA
- Mathéo GINE
- Emmanuella M'TIMA
- Jean-Yves POUZACHE
- Robert MARTY
- Magali ROUVIER
- Fernand DROUET
- Alain JAFFUEL
- Catherine ESCUDERO
- Jean-Michel DEMAR
- Sophie DIKOFF
- Suzanne LAURENT-GIMENO
- Valérie DI PASQUALE-MAURICE
- Magaly PINELLI
- Amandine BOUSQUET
- David FILIOL
- Yoann MERIGUET
- Mathieu GUILLAUME-BOULEAU
- William ARS
- Patricia BELKADI
- Olivier DELMAS
- Gautier VIDAL
- Magali TOURNIE
- Anne GACHON
- Amélie ZAROUKIAN

Secrétaire :
Magali ROUVIER

DELIBERATION D2026-43 – BUDGET PRIMITIF 2026

Madame le Maire rappelle que le Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 a été débattu lors du Conseil Municipal du 8 avril 2026.

Le budget 2026 repose sur les données financières suivantes :

- solde 2025 de la section d'investissement : - 2 990 032,77 euros
- intégration des restes à réaliser 2025 en section d'investissement : 544 997,94 euros en recettes et 637 022,49 euros en dépenses ;
- besoin de financement : 3 082 057,32 euros
- résultat de clôture 2025 de la section de fonctionnement : 1 479 501,35 euros
- résultat de fonctionnement reporté au BP 2026 (R002) : 0 euros ;
- le budget 2026 alloué aux dépenses de charges de personnel est de 3 897 990,00 euros ;
- l'encours de la dette au 1^{er} janvier 2026 est de 13 016 351,00 euros. La capacité de désendettement est de 18,6 ans.

Le budget total s'élève en dépenses et en recettes à 13 167 323,05 €.

Les dépenses et les recettes en sections de Fonctionnement et d'Investissement s'établissent comme suit :

Section de Fonctionnement

- Dépenses 7 805 808,00 €
- Recettes 7 805 808,00 €

Section d'Investissement

- Dépenses 5 361 515,05 €
- Recettes 5 361 515,05 €

Madame le Maire propose au Conseil d'adopter le budget 2026. La maquette budgétaire est annexée à la présente délibération.

LE CONSEIL :

**Après avoir entendu les explications de Madame le Maire et en avoir délibéré,
APPROUVE en leur entier les propositions qui lui sont faites.
FAIT ET DELIBERE A COURNONTERRAL, les jour, mois et an que dessus.**

La secrétaire de séance,


Magali ROUVIER



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,


Edith GUTIERREZ